

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 46

Artikel: Lo vôlelet que dâi sublià
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seront 16 kilogrammes 440 grammes ; 100 millions, 164 kilogrammes 400 grammes ; un milliard, 1,644 kilogrammes ; aucun de nous ne pourrait donc emporter un milliard, même chargé sur une voiture.

Lo vòlet que dâi subliâ.

On monsu, tot campin, ne poivè pas tant bin sè remoa solet et dévessâi restâ clioulâ su sa chaula quand sè tegnâi pè l'hotô. N'avâi min dè fenna, hormi 'na vilhie cousenâire asse vilhie què la mère-grand dè Gueyaumo-Tet, et sè tegnâi on vòlet po lâi âidi à sè veti et po lo trimballâ decé, delé. Cé vòlet dévessâi ti lè dzo allâ ao bossaton trairè dâo vin po lo dîna ; et coumeint lo monsu sè tegnâi lè pe finnès gottès dâo vegnoublîo, et que cé tsancro dè vòlet n'étâi qu'on morfrelet, c'est-à-dèrè on gaillâ qu'âmè bin sè mettrè oquiè dè bon pè lo mor, lo bougro sè mette bo et bin à fifâ ti lè iadzo que lo monsu lâi baillivè la cliâ dè la câva, que cein n'allâvè pas ao vilhio, que sè mette à ronnâ dè cein que son vin ne lâi profitâvè diéro. Ne poivè pas décheindrè po surveilli lo gaillâ, kâ n'arâi pas manquâ dè rebedoulâ et dè s'einmottelâ avau lè z'égras, et po fèrè botsi cé comerce, lo vòlet fe d'obedzi dè subliâ ti lè iadzo que l'àodrâi à la câva. Cein allâ bin cauquiès dzo ; lo lulu subliâvè totè cliâo que savâi, du lo rappet, tant qu'à la retraite et mémameint cliâ dè Malbrouque ; mâ cein lâi ètâi peimbliè dè ne pas poâi bâire ao glouglou cauquiès bounès z'ingozélâières avoué la botolhie à monsu ; assebin sè baillâ lo mot avoué on ami, asse route què li, que sè trovâ quie ti lè dzo ao coup dè midzo, et lè dou larrès décheindiont à la câva, iô subliâvont à tor lè z'airs dè musiqua et.... lo vin dâo vilhio.

Lo vin fela la mâiti pe rudo, mâ lo monsu ne bramâ pas mé, et l'est tot cein qu'ein faillâi à cé vaurein dè vòlet.

Aux innocents les mains pleines.

Jeanne était une jolie petite femme brune, au teint blanc, aux joues et aux lèvres roses ; elle était couturière de son état et si bonne couturière même, que, dans le quartier de Paris qu'elle habitait, il n'y avait pas ce qu'on appelle « une bonne maison bourgeoise » qui ne s'inscrivit, chez elle, à l'avance, pour l'avoir en journée.

Pourtant elle ne donnait pas son temps pour rien, la jolie Jeanne ; trois francs et nourrie, pour tirer l'aiguille de huit heures du matin à sept heures du soir, c'étaient de belles journées.

Du moins, dans son entourage, tout le monde se plaignait à le dire, et ceux chez lesquels elle allait coudre étaient absolument du même avis.

Jeanne venait d'atteindre sa vingt-cinquième année et elle était encore demoiselle.

Elle était orpheline et vivait seule, mais dans une solitude si transparente et si convenable, que chacun, dans le quartier, se plaisait à répéter :

— C'est vraiment dommage que cette jolie fille ne se marie pas, elle rendrait un homme heureux et ferait un bon ménage. Elle est vaillante et c'est une honnête fille.

La belle Jeanne avait trouvé le moyen, depuis qu'elle travaillait, et, il y avait longtemps que cela durait, car chez les pauvres les enfants commencent de bonne heure à gagner le pain qu'ils mangent. Jeanne avait trouvé le moyen de s'acheter un joli ménage, de se monter une belle garde-robe, dans laquelle rien ne manquait ; non

qu'il y eut des colifichets de luxe, des choses inutiles et d'apparat ; non, elle avait de jolies robes de percale, pour l'été ; des vêtements de laine, bien chauds et bien souples, pour l'hiver, de bon linge pour toutes les saisons, ce qui n'empêchait pas la brave fille d'avoir encore, dans un tiroir de sa commode de noyer, un livret de la caisse d'épargne, à laquelle elle allait, chaque mois, confier les modestes économies qu'elle avait pu faire.

Si Jeanne ne s'était pas mariée, il ne fallait point en accuser les garçons du quartier ; plusieurs lui avaient fait la cour et on lui avait demandé, en riant, si elle avait juré de coiffer sainte Catherine ?

— A coup sûr, non, répondait-elle en montrant toutes ses belles dents, dans un jeune et franc sourire, je n'ai rien juré du tout, mais je ne suis pas pressée de prendre un homme ; j'attends pour celà, d'avoir rencontré celui que je dois aimer toute ma vie, et qui devra me le rendre, tout le temps qu'il sera de ce monde.

Les vieilles femmes du quartier souriaient, à part elles, en entendant cette jeunesse qui rêvait l'impossible : — un amour de durée — et elles la laissaient dire.

Les jeunes gens ne se démontaient point pour une prétention semblable, ils n'en continuaient pas moins à poursuivre la jolie couturière de leurs sourires, de leurs attentions et de leurs demandes.

Mais Jeanne ne se décidait point.

On dit que, dans son existence, chaque femme rencontre une mauvaise heure ; celle de Jeanne vint à sonner, comme celle de toutes les autres.

Jeanne habitait le quartier de la Villette. Dans une forge voisine, il y avait, à titre d'ouvrier, un beau garçon de vingt-huit à trente ans, rude à la besogne, un bon compagnon que ses camarades accusaient pourtant d'aimer un peu trop la dive bouteille.

Simon était un excellent ouvrier, gagnant de grosses journées, bûchant dur et ne manquant jamais d'aller à son atelier, tant qu'il y avait de la besogne.

— Mais, par exemple, disaient toujours les bons petits camarades, pour le moins aussi fidèlement assidu au cabaret qu'à la forge.

Jeanne n'avait pas été insensible, aux environs de ses vingt-cinq ans, aux œillades que le jeune homme lui lançait lorsqu'il la rencontrait dans la rue ; elle était flattée aussi de le voir venir à elle, la casquette à la main, lui demander respectueusement de ses nouvelles, en même temps que la permission de l'accompagner, un bout de chemin.

Enfin la mauvaise heure de Jeanne avait sonné, et le beau forgeron s'était si bien emparé de son esprit et de son cœur que, par un beau jour du mois de novembre, alors que le feuilles des arbres jonchaient, comme des lames d'or bruni, le sable des allées, des boulevards excentriques, Simon et Jeanne, accompagnés de quelques amis, qui leur servaient de témoins, s'en allaient, à la mairie et de là à l'église, dont Jeanne revint M^{me} Simon, au grand contentement de son jeune mari.

— Enfin lui dirent les témoins, en se mettant à table dans le modeste restaurant où se faisait la noce, la belle Jeanne a donc consenti à quitter son chapeau de demoiselle ; sainte Catherine doit enrager là-haut, car Simon vient de lui enlever une de ses plus jolies demoiselles d'honneur.

Simon avait cet esprit des ouvriers de Paris, qui ont toujours la réplique prompte et vive ; aussi s'empressait-il de prendre la parole, pour tirer sa jeune femme d'embarras.

— Ce n'est point, dit-il, que ma Jeannette ait eu l'envie de prendre un homme ; ce qu'elle en a fait c'est par économie : voilà l'hiver et les mauvais temps qui nous talonnent ; en logeant dans la même chambre, avec l'autorisation de Monsieur le Maire et la permission de Monsieur le Curé, nous n'allumerons qu'un seul feu, et nous ne brûlerons qu'une seule chandelle ; cela nous permettra de faire des économies.